

Communiqué de presse

Faussees données, rumeurs infondées, désinformation : Direct Energie rétablit la vérité

En réponse ADPSE :

Direct Energie s'entête à prendre les citoyens pour des Imbéciles ! Direct Energie, championne en contre vérités alias mensonges.

Question ADPSE :

DE DEUX CHOSES L'UNE : Direct Energie serait elle une entreprise incompetente ou le fait-elle exprès?

Dans un tract de l'ADPSE et par des rumeurs qui ont été diffusées, de nombreuses contre-vérités sont actuellement véhiculées au sujet du projet Hambrégie. Direct Energie tient à rappeler :

- Que l'étude Hambrégie n'est pas « bâclée et incomplète » : des études détaillées ont été soigneusement réalisées conformément à la réglementation, comme en témoigne l'avis de complétude des services de l'Etat en date du 15 mai 2009.

Faut-il rappeler la réunion publique, organisée par le commissaire enquêteur, en juillet 2009, où Direct-Energie n'a pas su répondre aux questions des habitants !!!! – On voit bien que l'étude Hambrégie a été bâclée. Le Commissaire enquêteur (par ailleurs expert juridique) a été jusqu'à les qualifier d' « incompetents » !....

- Qu'en aucun cas le site ne rejettera « une tonne de poussières par jour » : les chiffres annoncés dans le tract de l'ADPSE sont faux. C'est d'autant plus faux que la réaction de combustion du gaz naturel ne produit pas de poussières : Hambrégie ne rejettera pas plus de poussières que celles qui sont déjà présentes dans l'air ; au contraire les filtres qui seront installés permettront d'éviter la rediffusion d'une partie d'entre elles dans l'atmosphère.

La centrale projettera bel et bien de la poussière présente dans l'air, mais brûlée et qui se décomposera en particules plus fines encore (inférieures à 2.5µ, elles sont cancérigènes et constituent un facteur de risque important d'infarctus). Sans oublier la poussière engendrée par les éléments d'usure des turbines etc. : c'est écrit noir sur blanc dans le rapport du commissaire enquêteur : 384 t/an, 11520 t/30 ans de fonctionnement prévus !!.. Quid des filtres ? La réponse donnée au Dr. BAUDIN-REHM lors de la réunion publique organisée par le commissaire enquêteur, indiquait qu'il n'y aurait pas de filtres. Rappelons qu'en Allemagne ces filtres sont obligatoires

- Qu'aucun polluant n'a été « ignoré par les études » et qu'il est garanti que le niveau de qualité de l'air des environs de la centrale sera maintenu au même niveau que celui mesuré actuellement suivant le classement de l'arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux indices de la qualité de l'air.

Cela veut simplement dire qu'on « restera dans les normes » qui vont être obsolètes d'ici quelques années. On passera d'un niveau bas de mesure de qualité de l'air, à un niveau haut, pour les polluants émis mais en restant dans la même catégorie de pollution. En somme on polluera plus qu'avant, mais comme on reste en dessous des valeurs normées, tout serait parfait dans un monde parfait.

A ce propos, il faut rappeler que les experts en environnement (notamment le Prof Belpomme cancérologue expert auprès de la Commission Européenne) insistent sur la totale inadéquation de ces « normes » : en effet ce ne sont pas les mesures ponctuelles « de pointe » à un moment donné qui comptent sur le plan toxicologique mais les effets d'

accumulation sur le long terme : cela a encore été démontré tout récemment pour les particules fines (article dans le RL ..)

Il faut aussi rappeler que tous les polluants n'ont pas été étudiés : en particulier les études réalisées ne tiennent aucunement compte de la transformation des rejets gazeux en acide (cela a été admis par les médecins « experts » choisis par la Casc/et DE) : le dioxyde de soufre est, par exemple extrêmement soluble dans l'eau, alors que l'on nous indique que des seuils pour cette substance à l'état gazeux uniquement !!!, donc totalement irréalistes au regard des importants rejets de vapeur (ils seront là, à l'état liquide sous forme d'acides, présents dans l'atmosphère sous formes de brouillards, d'aérosols, dont l'effet est de multiplier la pénétration des particules fines au plus profond des alvéoles bronchiques et donc d'augmenter considérablement leur potentiel cancérigène!!...)

- Enfin, Direct Energie tient à rappeler que le site de production électrique de Hambach bénéficiera de la meilleure technologie thermique disponible pour la production d'électricité en période de semi-pointe. Tous les rapports scientifiques relatifs à la qualité de l'air qui ont été menés sur ce projet (dont l'étude ANTEA et les analyses toxicologiques de plusieurs médecins) s'accordent sur les conclusions favorables de l'étude Hambrégie.

La meilleure technologie ? C'est une blague ! Les centrales allemandes sont bien plus performantes avec des rendements supérieurs. Ils ont l'obligation de récupérer des quantités énormes d'énergie (cogénération) pour chauffer des centaines d'habitations, ou pour servir à faire tourner des installations industrielles. Chez Direct Energie cette énergie part en vapeur.

Il faut rappeler que les rendements annoncés sont surestimés.

Sans compter qu'on ne peut pas prendre en compte les analyses toxicologiques de ces médecins, qui sont qualifiés d'« experts » (alors qu'ils ne figurent sur aucune liste de médecins experts auprès de la Cour d'Appel de Paris ..., et qu'un seul possède un diplôme de toxicologie...); de plus il existe un conflit d'intérêts caricatural puisqu'ils ont été payés par la Casc .. et Direct Energie (nous les avons rencontrés ... rigolards ... avec les dirigeants de Direct Energie lors de la réunion du CODERST à Metz en juin 2010) : bref nous avons affaire à des « experts » de type MEDIATOR (expertisant des médicaments alors qu'ils ont des liens avec les laboratoires !..) à la fois juges et parties !!!!!...quel magnifique leçon de rigueur et ... de mépris !..

Une nouvelle fois, Direct Energie regrette les entreprises de déstabilisation qui, au mépris des décisions de l'Etat relatives au projet, cherchent à provoquer la peur et le rejet.

En ce qui concerne le mépris : il a d'abord frappé les citoyens de notre « région de peu de valeur patrimoniale » (des termes qui ne s'inventent pas et qui sont écrits noir sur blanc par Direct Energie dans les dossiers d'enquête publique!...) lorsque le maire de Sarreguemines a refusé tout débat public, à nouveau lorsque le préfet de région s'est assis sur l'avis défavorable du commissaire enquêteur, encore les citoyens lorsque le maire de Hambach a fait une modification du plan local d'urbanisme entâchée d'illégalité(crime puni par la Loi), et encore et toujours lorsque le Procureur de la République de Sarreguemines, aux ordres de la chancellerie, s'est assis sur la plainte au pénal contre le maire de Hambach introduite de l'ADPSE, en prononçant un classement sans suite : alors où est la déstabilisation si ce n'est dans le camp d'une mafia politico financière dont le seul but est de s'en mettre plein les poches !!!... Une nouvelle fois, nous regrettons, qu'aucun débat n'ait pu avoir lieu afin de confronter Direct Energie à l'A.D.P.S.E. et aux habitants. Certainement de peur que le camouflet infligé à Direct-energie lors de la réunion publique organisée par le commissaire enquêteur ne se reproduise.

Direct Energie renouvelle son engagement de faire du projet Hambrégie un projet exemplaire, qui respecte en tout point les normes environnementales les plus contraignantes et qui est engagé pour assurer un développement durable de la région.

L' utilisation par Direct Energie des termes « exemplaires », « respect » des « normes environnementales » « développement durable» sont des artifices de communication : des « éléments de langage » comme on dit aujourd'hui : en clair de la langue de bois qui dans la bouche de gens qui vont produire une pollution équivalente à 1.5 fois le parc automobile lorrain est tout à fait obscène.

Et donc plus que jamais , nous renouvelons notre engagement à tout faire pour éviter qu'une telle installation polluante ne soit construite .

Nous voulons des énergies durables renouvelables non fossiles respectueuses de l'environnement et réellement productrices d'emplois.